

Pierre-Édouard du Cray : Agirc-Arrco : main basse sur nos retraites

Entretien - jeudi 28 janvier 2010

retraites

Pierre-Édouard du Cray

Directeur des études à Sauvegarde Retraites

<http://www.sauvegarde-retraites.org/>

Dans une étude intitulée « Agirc-Arrco : main basse sur nos retraites », vous venez de lever un lièvre incroyable : l'État s'apprête à « piquer » dans la caisse des retraités du privé pour alimenter celle du public. Pouvez-vous nous en dire plus ?

C'est un pillage en règle. L'opération doit consister à siphonner plusieurs milliards d'euros dans les caisses complémentaires des salariés du privé (Agirc-Arrco), pour alimenter le régime des fonctionnaires contractuels et des élus (Ircantec). Alors que les prestations servies par l'Ircantec sont près de deux fois meilleures que celles des régimes de droit commun, Agirc et Arrco, à cotisation égale. Pour reprendre l'expression, très juste, du journaliste de l'hebdomadaire « Le Point » qui a repris l'étude de Sauvegarde Retraites, « c'est Robin des bois à l'envers » : on vole aux pauvres pour donner aux riches !

L'Ircantec est-elle en si mauvaise situation financière ?

Pour mettre en œuvre ce plan honteux, l'État prétexte du changement de statut de La Poste qui devient une société anonyme (SA). Les nouveaux embauchés de cette entreprise publique vont être affiliés, non plus à l'Ircantec, mais à l'Agirc-Arrco. Or, les administrateurs de l'Ircantec estiment avoir un droit de propriété sur les futurs embauchés de La Poste pendant 50 ans – un demi-siècle ! Entendez bien : « un droit de propriété sur des cotisants » dont, au surplus, beaucoup ne sont pas encore nés ! Bien que l'Ircantec ait eu la chance, au cours des dix dernières années, de recueillir 643 000 nouveaux cotisants, cette caisse est incapable, aujourd'hui, d'assumer financièrement le niveau des prestations qu'elle accorde à ses affiliés. Pour préserver coûte que coûte ces avantages, la solution de facilité consiste alors à puiser, à pleines mains, dans les autres caisses de retraite...

Et comment expliquez-vous que personne n'ait réagi ?

Cela paraît effectivement invraisemblable et c'est la question que nous nous sommes posée. Pour autant, quand on regarde de plus près, on s'aperçoit que tous les protagonistes de cette affaire y trouvent un intérêt. L'État s'est engagé à « sécuriser » le régime de retraite Ircantec auquel est affiliée une partie des fonctionnaires. Dans ce contexte, la ponction opérée dans les caisses Agirc-Arrco lui apporte un ballon d'oxygène. Les syndicats sont majoritairement dirigés par des fonctionnaires. Leur priorité est donc de préserver les avantages des agents publics, même au détriment des salariés du privé.

Par exemple, on serait en droit d'attendre que le syndicat des cadres, la CFE-CGC, réagisse pour défendre les intérêts de l'Agirc, c'est-à-dire la retraite complémentaire des cadres. Mais c'est sans compter sur le fait que la CFE-CGC assure la présidence de l'Ircantec ! Enfin, le principe même de cette ponction a été voté et donc validé au Sénat par le biais d'un amendement déposé lors des dernières discussions sur la loi relative au changement de statut de La Poste. Ce n'est pas un hasard : la Haute assemblée est élue au suffrage universel indirect par les élus locaux. Élus qui sont tous, en tant que tels, affiliés à l'Ircantec... Au bout du compte, tous se sont mis d'accord pour nous tondre la laine sur le dos !

Que peut-on faire pour empêcher ce hold-up d'État ?

On ne peut pas rester les bras croisés. Maintenant, que l'information a été dévoilée, il faut absolument la diffuser. À Sauvegarde Retraites, nous avons lancé une campagne auprès de tous les médias. L'hebdomadaire « Le Point » a déjà relayé l'information et ce n'est qu'un début. Nous nous sommes également adressés directement au Président de la République, au Premier ministre, au ministre de l'Industrie, Christian Estrosi, qui a manigancé, en bonne partie, cette opération.

Nous avons également interpellé tous les parlementaires, les 577 députés et les 331 sénateurs, les administrateurs des caisses de retraite, pour qu'ils renoncent à cette funeste entreprise. Les 87 000 membres de Sauvegarde Retraites vont être mobilisés, nous allons lancer une pétition nationale par courrier et par Internet. Enfin, il faut que chacun, à son échelle, informe ses proches et ses connaissances de ce scandale. Nous ne devons négliger aucun moyen d'action. Nous pouvons réussir. Si un tel scandale éclate au grand jour, je doute que nos politiques puissent l'assumer électoralement...

<http://www.sauvegarde-retraites.org/>